

# La veille municipale

Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2010  
volume 13, numéro 48  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**<sup>md</sup> : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Dans ce numéro

### 1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

### 2 Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 47A du 27 novembre 2010

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 48 du 1<sup>er</sup> décembre 2010

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 47 du 27 novembre 2010

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

### Lois municipales modifiées

*Code de la sécurité routière, L.R.Q., c. C-24.2, aa. 5, 16, 240.2, 240.3, 244, 272, 344, 521.*

*Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2004, c. 2, aa. 2, 5, 21-24, 28, 59.*

### Règlements municipaux modifiés

*Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2011, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 3], nouveau.*

*Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour l'année 2011, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 3.1], nouveau.*

*Règlement sur les commerçants et les recycleurs, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 0.1], aa. 2, 19.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les commerçants et les recycleurs, D. 998-2010 du 17-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4726, aa. 1, 2.*

*Règlement sur les exemptions de l'application du titre VIII.1 du Code de la sécurité routière, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 0.1.5.1], a. 2.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions de l'application du titre VIII.1 du*

*Code de la sécurité routière, D. 997-2010 du 17-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4725, a. 1.*

*Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 1.01.1], aa. 2, 14.*

*Règlement modifiant le Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, D. 996-2010 du 17-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4724, aa. 1, 2.*

*Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 1.02], aa. 10, 11, 35.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers, D. 995-2010 du 17-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4723, aa. 1-3.*

*Règlement sur le transport des matières dangereuses, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 4.2.1], a. 1.*

*Règlement modifiant le Règlement sur le transport des matières dangereuses, D. 994-2010 du 17-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4722, a. 1.*

*Règlement sur la médiation familiale, [R.R.Q., c. C-25, r. 2.1], a. 1.*

*Décret concernant le retrait des psychoéducateurs de l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, D. 946-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4426, a. 9 (1) l).*

*Règlement d'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds, [R.R.Q., c. P-30.3, r. 1], a. 2.*

*Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds, D. 993-2010 du 17-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4722, a. 1.*

*Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec, [R.R.Q., c. P-13.1, Décision du 16-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5162], nouveau.*

*Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec*, [R.R.Q., c. P-13.1, r. 4], remplacé.

*Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec*, Décision du 16-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5162, a. 24.

**Gazette officielle du Québec,  
Partie 2, fascicule n° 47A du 27  
novembre 2010**

**AVIS**

*Code de la sécurité routière — Municipalité de Saint-David-de-Falardeau — Désaveu concernant le Règlement 412 ayant pour objet d'abroger le Règlement 396 et de permettre et de régir la circulation de certains véhicules récréatifs hors route (véhicules tout terrain et motoneige) sur certaines rues publiques.*

Avis, (2010) 142 G.O. 2, 4469A.

**Gazette officielle du Québec,  
Partie 2, fascicule n° 48 du 1<sup>er</sup>  
décembre 2010**

**PROJETS DE RÈGLEMENT**

*Code des professions — Médecins vétérinaires — Autorisations légales d'exercer la profession hors du Québec qui donnent ouverture au permis.*

Avis, (2010) 142 G.O. 2, 5173.

*Code des professions — Technologistes médicaux — Délivrance d'un permis pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.*

Avis, (2010) 142 G.O. 2, 5173.

*Parcs.*

Avis, (2010) 142 G.O. 2, 5175.

**DÉCRETS ADMINISTRATIFS**

*Autorisation de la participation de la Commission scolaire Kativik à l'Accord sur l'éducation des Inuits.*

D. 939-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5184.

*Mise en oeuvre de la restructuration du projet de l'Îlot Voyageur.*

D. 943-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5187.

*Nomination de monsieur le juge Pierre E. Audet comme juge en chef adjoint à la Cour du Québec.*

D. 948-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5187.

*Nomination de madame Marie Pratte comme juge à la Cour du Québec.*

D. 949-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5188.

*Nomination de monsieur Gilles Charpentier comme juge à la Cour du Québec.*

D. 950-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5188.

*Changement de résidence de monsieur Denys Noël, juge de la Cour du Québec.*

D. 951-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5188.

*Nomination de madame Ann-Mary Beauchemin comme juge à la Cour du Québec.*

D. 952-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5189.

*Changement de résidence de monsieur Richard Laflamme, juge de la Cour du Québec.*

D. 953-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5189.

*Nomination de madame Josée Boulanger comme juge à la Cour du Québec.*

D. 954-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5189.

*Approbation de l'Entente portant sur la poursuite des infractions au Code de la sécurité routière entre le gouvernement du Québec et le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean.*

D. 955-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5190.

*Acceptation de la renonciation à la condition d'utilisation pour fins de chemin public exclusivement par le gouvernement du Canada en faveur du gouvernement du Québec concernant un immeuble situé dans la Ville de*

*Montréal, circonscription foncière de Montréal.*

D. 957-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5191.

*Approbation de l'Avenant n° 2 modifiant l'Entente portant sur la réalisation d'infrastructures maritimes dans les villages nordiques du Nunavik.*

D. 958-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5192.

*Approbation d'une entente portant sur la réalisation d'une étude d'avant-projet en vue de la réfection du chemin d'accès à la communauté autochtone de Wemotaci.*

D. 959-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5192.

**ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

*Élargissement du territoire et prolongation de la période d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en oeuvre relativement à une pénurie d'eau potable survenue du 1<sup>er</sup> juin au 15 août 2010, dans des municipalités du Québec.*

A.M. 0053-2010 du 12-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5195.

*Mise en oeuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice des propriétaires de la résidence principale sise au 201, rang du Bas-de-l'Achigan, dans la Paroisse de L'Épiphanie et au bénéfice de la Paroisse de L'Épiphanie.*

A.M. 0054-2010 du 18-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 5195.

**Gazette officielle du Québec,  
Partie 1, fascicule n° 47 du 27  
novembre 2010**

**AMÉNAGEMENT ET  
L'URBANISME, LOI SUR L'...**

*Municipalité de Maskinongé (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).*

Avis, (2010) 142 G.O. 1, 1331.